

BAREME DES CONDITIONS DE BANQUE

I - TAUX D'INTERET

	CATEGORIES	TAUX
	A - TAUX D'INTERETS DEBITEURS (*)	
	I - FINANCEMENT A COURT TERME	
T 1 .	- Escompte d'effets de transaction inférieur ou égal à 90 jours	
T 1 . 1	. Avalisés par une banque	TMM + 2,75 %
T 1 . 2	. Autres	TMM + 4 %
T 2 .	- Escompte d'effets de transaction à 180 jours maximum	
T 2 . 1	. Avalisés par une banque	TMM + 3 %
T 2 . 2	. Autres	TMM + 4,5 %
T 3 .	- Crédits mobilisés par des effets	
T 3 . 1	. Avance sur marché administratif	TMM + 4 %
T 3 . 2	. Autres avances sur marché nanti	TMM + 4 %
T 3 . 3	. ASM avec dessaisissement	TMM + 4 %
T 3 . 4	. ASM sans dessaisissement	TMM + 4 %
T 3 . 5	. Crédit de campagne	TMM + 4 %
T 3 . 6	. Financement de stock	TMM + 4 %
T 3 . 7	. Préfinancement de marché	TMM + 4 %
T 3 . 8	. Autres	TMM + 5 %
T 4 .	- Découvert	TMM + 5,5 %
	II - FINANCEMENT A MOYEN TERME	
T 5 .	- Prêts fonciers et crédits à la construction	TMM + 3,75 %
T 5 . bis	- Leasing mobilier	--
T 6 .	- Autres crédits à moyen terme	TMM + 5 %
T 7 .	III - FINANCEMENT A LONG TERME	
T 7 . 1	- Leasing immobilier	--
T 7 . 2	- Autres crédits à long terme	TMM + 5 %
	- Crédit à l'Habitat (15 ans < durée ≤ 20 ans)	9%
T 8 .	IV - FINANCEMENT EN DEVISES	
T 8 . 1	- Crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger	TR + 5 %
T 8 . 2	- Autres financements en devises	TR + 5 %
	B - TAUX DES COMPTES CREDITEURS	
T 1 .	1 - DEPOTS A VUE	
T 1 . 1	- En Dinars	2%
T 1 . 2	- En Devises	T.BCT - 0,5%
T 2 .	2 - COMPTES ETRANGERS EN DINARS CONVERTIBLES ET COMPTES SPECIAUX EN DINARS CONVERTIBLES	
T 2 . 1	- A vue	
	. Comptes en dinars convertibles des tunisiens résidents à l'étranger et comptes spéciaux en dinars convertibles	TMM - 2 %
	. Autres	2 %
T 2 . 2	- A terme	De TMM - 1% à TMM + 0,75 %
T 3 .	3 - COMPTES A TERME & BONS DE CAISSE	
T 3 . 1	- Dépôts à terme en Dinars	De TMM - 1% à TMM + 0,75 %
T 3 . 2	- Dépôts à terme en Devises	TR + 3 %
T 4 .	4 - COMPTES SPECIAUX D'EPARGNE	TRE (*)

(*) Auquel s'ajoute une prime d'intéressement variable suivant la stabilité des dépôts

NB = TMM : Taux du marché monétaire ; T.BCT : Taux BCT ; TR : Tx de référence (EURIBOR, LIBOR) ; TRE : Taux de rémunération de l'épargne

II - COMMISSIONS SUR LES OPERATIONS COURANTES

NATURE DE L'OPERATION	ASSIETTE	TARIF
I - OPERATIONS SUR EFFETS , CHEQUES & OPERATIONS DIVERSES		
1 - EFFETS A L'ENCAISSEMENT		
1.1 - Effets sur place	Effet	3,500 D
1.2 - Effets déplacés	Effet	3,500 D
2 - EFFETS A L'ESCOMPTE		
1.1 - Effets sur place	Effet	3,500 D
1.2 - Effets déplacés	Effet	3,500 D
3 - AUTRES OPERATIONS SUR EFFETS		
3.1 - Récupération des frais sur effets impayés :		
a - Remis au cédant au guichet de la banque	Effet	6 D
b - Retourné au cédant	Effet	6 D
3.2 - Avis de sort, prorogation, changement de domiciliation effets réclamés par le cédant avant ou après leur échéance		
3.2 .1- Avis de sort		
a - Sur les places de Tunisie par L.ordinaire	Effet	5 D
b - Sur les places de Tunisie par téléfax (téléphone ...)	Effet	5 D
c - Sur les places de l'étranger	Effet	30 D
3.2 .2- Prorogation, changement de domiciliation ,effets réclamés par le cédant avant ou après leur échéance		
a - Sur les places de Tunisie	Effet	5 D
b - Sur les places de l'étranger	Effet	30 D
3.3 - Présentation à l'acceptation	Effet	3 D
3.4 - Domiciliation d'effets	Effet	--
3.5 - Mise en opposition	Effet	15 D
3.6 - Règlements d'effets	Effet	3 D
3.7 - Remise d'effets au protêt	Effet	15 D
4 - OPERATIONS PAR CHEQUES EN DINARS OU EN DINARS CONVERTIBLES		
4.1 - Frais de tenue de compte		
a - Compte chèque	Compte	13 D / TR (*)
b - Compte courant	Compte	25 D / TR
c - Comptes d'épargne	Compte	6 D / An
d - Autres comptes	Compte	25 D / TR
4.2 - Encaissement de chèques sur place	Chèque	0,600 D
4.3 - Encaissement de chèques déplacés	Chèque	0,600 D

(*) 21 D /TR si solde moyen est négatif

NATURE DE L'OPERATION	ASSIETTE	TARIF
4.4 - Avis de sort		
a - Sur les places de Tunisie par L.ordinaire	Chèque	--
b - Sur les places de Tunisie par téléphone ,télégramme ou télex...	Chèque	5 D
c - Sur les places de l'étranger	Chèque	30 D
4.5 - Chèques certifiés		
a- même agence	Chèque	5 D
b- autres agences BNA	Chèque	7 D
4.6 - Récupération des frais sur chèques sans provision	Chèque	100 D
4.7 - Mise en opposition	Chèque	10 D Max 50 D
4.8 - Mise à disposition		
a- En faveur d'un client de la banque	Opération	6 D
b- En faveur d'un non client	Opération	15 D
4 BIS - OPERATIONS PAR CARTES ELECTRONIQUES		
4 Bis.1 - Cotisation annuelle	Carte	90 D
4 Bis.2 - Commission d'affiliation	Mt de l'opérat°	5%
4 Bis.3 - Commission d'interchange		Interbancaire
4 Bis.4 - Mise en opposition	Carte	20 D
4 Bis.5 - Recalcul du code confidentiel		5 D
4 Bis.6 - Commission de remplacement de carte	Carte	90 D
4 Bis.7 - Frais de capture de carte internationale suite à une mise en opposition	Carte	-
4 Bis.8 - Commission interbancaire sur retrait GAB	Opération	1 D + 0,3%
5 - OPERATIONS DE VIREMENTS		
5.1 - Virements internes et virements inter-bancaires émis sur place	Virement	2 D – 5 D
5.2 - Virements émis déplacés		
a - Par lettre ordinaire sur les places de Tunisie		2 D – 5 D
b – Par téléphone, télégramme , télex , swift.....sur les places de Tunisie	Virement	3‰ ,de 15 D à 300 D
c - Sur les places de l'étranger	"	3‰ ,de 15 D à 300 D
5.3 - Virements reçus	Virement	1,500 D - 4 D
6 - OPERATIONS SUR TITRES	-	-
7 - AVALS , CAUTIONS , ACCEPTATIONS BANCAIRES ET AUTRES ENG/SIGNATURE		
7.1 AVALS & CAUTIONS SUR LA TUNISIE		
7.1.1 - Avec blocage de la provision	Opération	30 D
7.1.2 - Sans blocage de la provision	Opération	30 D
	Montant	4‰/ Mois indiv
7.2 AVALS & CAUTIONS SUR L'ETRANGER		
7.2.1 - Avec blocage de la provision	Opération	150 D
	Montant	4‰/ Mois indiv Min 150 D
7.3 - AVAL BILLET DE TRESORERIE	Montant	5 % / An
8 - OPERATIONS DIVERSES		
8.1 - Location de coffre fort	Coffre	375 D
8.2 - Commission sur règlement de succession	héritier	3% Max 100 D

NATURE DE L'OPERATION	ASSIETTE	TARIF
8.3 - Délivrance de bons à payer pour effets à représenter	Effet	10 D
8.4 - Commission de mouvement	Sur mvts débits	1/4 ‰
8.5 - Commission de découvert	Sur le plus fort découvert	1/8 ‰
8.6 - Commission d'étude		0,5% Min 50D Max 500 D
8.7 - Recherche pour le compte de la clientèle de documents archivés (Clients & auxiliaires de justice)		
8.7.1 - Relevé de compte		4 D + 0,200 D / Feuillet
8.7.2 - Autres documents archivés	Document (suivant l'ancienneté)	100 D + 0,200 D / Feuillet
8.8 - Commission d'engagement	Mt restant à débloquer	1,2% / An
8.9 - Recherche , mise en place et montage de financement	Montant	2%
8.10 - Demande de renseignements commerciaux , conseil, assistance etc...	Demande	150 D
9 - OPERATIONS DE FACTORING		
9.1 - Commission de factoring		--
II - OPERATIONS DE COMMERCE EXTERIEUR		
1 - DOMICILIATION DES TITRES DE COMMERCE EXTERIEUR		
1.1 - Titres d'importation & d'exportation	Titre	12,5 D
1.2 – Autorisations d'importations et d'exportations	Autorisation	15 D
1.3 - Demande F1 & F2 , Fiche d'information et opérations déléguées	Demande	30 D – 100 D/An
1.4 – Modification du titre d'importation ou d'exportation		-
2 - ACCREDITIFS DOCUMENTAIRES		
2.1 - A l'importation		
a - Commission d'ouverture		
a.1- Avec blocage de la provision	Opération	50 D
a.2 - Sans blocage de la provision	Montant	4‰ / Mois indiv + 50 D
b - Commission de modification		
b.1 - Prorogation ou augmentation du montant	Montant	4‰ /Mois indiv Min 50 D
b.2 - Autres modifications	Opération	50 D
c - Commission de réalisation	Montant	3,5‰ Min 50 D Max 500 D
2.2 - A l'exportation		
a - Commission de transmission	Opération	50 D
b - Commission de confirmation (*)	Montant	2,5 ‰ / Mois indiv Min 150 D
c - Commission de modification		
c.1 - Prorogation ou augmentation du montant (*)	Montant	4‰/ TR indiv Min 100 D
c.2 - Autres modifications	Opération	100 D
d - Commission de réalisation	Montant	3‰ Min 50 D Max 500 D
e - Commission de notification	Opération	70 D
f - Commission de paiement ou de levée de documents	Montant	2,5 ‰ / Mois indiv Min 100 D
g - Commission de paiement différé (*)	Montant	2,5 ‰ / Mois indiv Min 100 D

(*) : Ces commissions sont sujettes à modification en fonction du risque banque / pays

NATURE DE L'OPERATION	ASSIETTE	TARIF
3 - ENCAISSEMENT SIMPLE & DOCUMENTAIRE		
3.1 - A l'importation		
a - Commission d'acceptation	Montant	1,25‰ Min 50D Max 300D
b - Commission de réalisation	Montant	3,5‰ Min 50 D Max 500 D
3.2 - A l'exportation		
a - Commission de réalisation	Montant	3‰ Min 50 D Max 500 D
b - Commission d'acceptation & d'encaissement	Opération	3‰ de 30 D à 300 D
c - Commission d'endos		-
4 - VIREMENTS & CHEQUES EN DEVISES		
4.1 - Opérations de change	Opération	-
4.2 - Virements reçus	Virement	2‰ ,de 10 D à150 D
5 - LETTRE DE GARANTIE		
5.1 - Avec blocage de la provision	Opération	30 D
5.2 - Sans blocage de la provision	Opération	30 D
	Montant	3,75‰/ Mois indiv
6 - ACHATS OU VENTES DE DEVISES A TERME		4 ‰ Min 5 D
7 - RECHERCHE , MISE EN PLACE & MONTAGE DE FINANCEMENT	Montant	1,5%

NB : - Les tarifs des commissions sont en Hors taxe
- Toute opération contenue dans cette liste peut donner lieu à une récupération des frais justifiables " RFJ "